

MILK-NEWS



Chers éleveurs, chers intéressés,

Le nouveau règlement sur le marché du lait vient d'être adopté. Pendant les débats sur le paquet lait, j'ai pris part à plusieurs entretiens avec des députés et avec le président de la Commission agricole du Parlement européen, Paolo De Castro. Nous entretenons de bonnes relations avec Monsieur De Castro, mais malheureusement cela n'est pas suffisant. Le Parlement a apporté des changements importants, mais nous avons encore un long chemin à parcourir.

Le compromis qui a été trouvé est à nos yeux insuffisant. Je pense toutefois qu'il y a une réelle chance qu'une agence de surveillance soit introduite à l'avenir. Comme Monsieur De Castro l'a d'ailleurs confirmé, le Parlement a la volonté de trouver de nouvelles règles pour le secteur agricole, afin de pouvoir anticiper des crises du marché. Et je pense que dans ce sens le travail que nous avons accompli avec l'EMB a été extraordinaire. Nous avons réussi à créer les conditions nécessaires pour que l'agence de surveillance puisse être introduite.

De plus, le fait que le rôle du Parlement ait été renforcé par le Traité de Lisbonne est pour nous un espoir pour l'avenir.

Il est primordial que les producteurs s'unissent au sein de l'EMB. Je pense que c'est notre seule chance. Tous ensemble nous devons nous concentrer sur la réforme des quotas qui est en discussion cette année.

Donc mon message à tous les producteurs de lait est le suivant: n'arrêtez jamais de lutter! À la fin le succès arrive, l'important c'est de rester uni... car l'union est la force des producteurs de EMB!

*Roberto Cavaliere
(Membre du comité directeur de l'EMB)*

Occasion importante manquée!

Le nouveau paquet lait ne permettra pas un renforcement de la position des producteurs de lait

L'équilibre nécessaire sur le marché du lait ne pourra pas être établi avec la décision actuelle du Parlement européen

Bruxelles / Hamm, le 16 février 2012: "C'est un résultat incertain", résume le Président du European Milk Board (EMB), Romuald Schaber, en quelques mots l'opinion des producteurs de lait européens sur la décision actuelle du Parlement européen.

"Le règlement qui vient d'être adopté mentionne des contrats entre producteurs et transformateurs, mais ceux-ci ne seront pas rendus obligatoires dans l'ensemble de l'Union européenne. Cela rend le marché

commun incertain, car les producteurs pourront à nouveau être montés les uns contre les autres. Des organisations de producteurs pourront négocier au nom des producteurs. C'est une bonne chose, mais les plafonnements en matière de regroupement - 3,5% de la production de lait au niveau de l'Union européenne, voire 33% au niveau des États membres - sont malheureusement beaucoup trop bas", explique Monsieur Schaber au sujet des détails critiques. Certains transformateurs disposent de parts de marché trois fois plus importantes que ces limitations pour le regroupement. Ils domineront donc toujours les négociations. De plus, avec les dispositions actuelles du règlement ce sera très difficile pour les membres d'une coopérative qu'une organisation de producteurs puisse négocier en leur nom.

Comme l'affirme Monsieur Schaber, les nouvelles dispositions ne permettront pas un fonctionnement sain du marché, même si un nombre restreint d'aspects vont dans la bonne direction. Selon lui, "un des points positifs est, par exemple, que dans les considérants du règlement un outil européen de surveillance des prix est mentionné. Il en manque cependant une explication plus détaillée. De plus, le terme laisse supposer qu'uniquement les prix ne seraient observés." Cela ne suffirait cependant pas. Les coûts de production du lait, la demande et l'offre sur le marché devraient également être déterminés par cet outil. L'agence de surveillance devrait, parallèlement à sa fonction d'observation, également disposer d'un mécanisme de réaction, afin d'être à même d'effectivement réduire des distorsions de marché. Mais aucune indication à ce sujet ne se trouve dans le paquet lait.

Tout comme une maison a besoin d'un bon fondement, le marché laitier requiert un cadre adéquat, afin de permettre une coexistence équitable des différents acteurs du marché et d'éviter des distorsions de concurrence. Le présent paquet lait n'offre cependant pas encore ces conditions. Il ne contient pas d'amélioration considérable pour les producteurs de lait européens, mais consolide leur position faible sur le marché. Pour l'EMB, cela montre clairement qu'une nette amélioration de la politique pour le bien des consommateurs et des producteurs de lait est nécessaire. En coopération avec d'autres groupes de la société civile, la Fédération européenne des producteurs de lait continuera de faire des propositions constructives et d'appeler les dirigeants politiques à prendre leur responsabilité.

Communiqué de presse de l'EMB du 16 Février 2012

Le 28 février 2012 le Conseil de l'UE a donné son accord pour la proposition. La signature officielle est attendue au mois de mars. Les règles relatives aux contrats, au mandat de négociation des organisations de producteurs et à la gestion des volumes pour le fromage de qualité entreront en vigueur six mois après signature. Il est prévu que les règles soient d'application jusqu'en juin 2020.

« Un pas dans une bonne direction » - Entretien avec le député européen Marc Tarabella

Astrid Sauvage : Bonjour Monsieur, merci de nous accorder quelques instants pour répondre à nos questions. Tout d'abord nous voudrions vous demander comment, selon vous, le marché du lait évoluera-t-il dans les prochaines années, compte tenu des nouvelles conditions mises en place?

Marc Tarabella : J'espère qu'il évoluera bien dans les prochaines années. Personnellement j'étais favorable à l'ancien système des quotas. Mais la majorité des états membres ne veut plus en entendre parler, donc il fallait trouver un système qui essaie de le remplacer. Mais l'accord qui a été trouvé aujourd'hui est à mon sens insuffisant.

Certes, c'est tout de même un pas dans une bonne direction - avec certains points positifs comme le fait de donner plus de force aux producteurs. Je pense que c'était la moindre des choses qu'on pouvait faire puisque c'est l'acteur qui est le plus dispersé, face à une grande concentration, une grande puissance dans les mains de l'industrie agro-alimentaire et de la distribution. Nous allons donc dans le bon sens avec le regroupement des producteurs et en renforçant aussi l'interbranche.

Ce qui manque dans la proposition aujourd'hui à mon sentiment - et je le dirai à Strasbourg la semaine prochaine - c'est le rôle que l'autorité publique détient dans cette organisation interbranche, pour fixer les règles et pour arbitrer les conflits qu'il y aura entre les producteurs, les transformateurs et les distributeurs.

A.S. : *Vous pensez là à l'agence de surveillance?*

M.T. : Je pense à l'agence de surveillance, mais aussi à l'observatoire des prix et des marges. Là nous n'avons pas pu faire passer l'idée au niveau européen. Certains disent que c'est de la bureaucratie. Moi je pense que ce n'est pas le cas. Ce serait conférer à nouveau au secteur public le rôle de gendarme. Quand les règles ne sont pas respectées ou quand certains aujourd'hui - comme les producteurs - sont menacés dans leur existence, seule l'autorité publique peut essayer de garantir la sécurité. Néanmoins je pense que la pire des choses aurait été de n'aboutir à aucun accord.

A.S. : *Et quels sont, selon vous, les points positifs dans l'accord? Que pensez-vous notamment des limitations posées en matière de regroupement? Celles-ci suffiront-elles pour renforcer la position des producteurs de lait dans les négociations?*

M.T. : Je pense qu'un des points positifs dans l'accord est la reconnaissance des organisations de producteurs. On a voulu leur donner plus de force. Les plafonnements de 33% de la production par état membre et de 3,5% au niveau de l'Union européenne ont été introduits pour éviter qu'il y ait des organisations dans des zones très productives qui négocient des tarifs à la baisse. Car association de producteurs ne veut pas forcément dire qu'elle travaille dans l'intérêt de tous les producteurs, mais bien dans l'intérêt de ses membres. Nous avons donc essayé de trouver un équilibre, afin d'éviter tout effet pervers. Peut-être que cela ne suffira-t-il pas, mais de toute manière il y a un monitoring de prévu. Si on voit que le système actuel ne marche pas ou qu'il y a des faiblesses, on pourra le corriger entre 2014 et 2018. C'est déjà un progrès. Mais je ne dis pas que ça va être *la* solution, je reste donc très prudent.

D'autres points positifs sont l'interbranche et aussi la transparence. Je pense que c'est très utile de savoir quelles sont les évolutions du marché, donc une transmission des données sur la quantité, la qualité et aussi l'évolution du marché.

À côté de cela il y a la reconnaissance des indications géographiques protégées (IGP). Bien sûr cela concerne essentiellement le secteur du fromage, mais c'est une bonne chose d'avoir reconnu certaines excellences de qualité. Le marché va pouvoir être protégé.

A. S. : *Et quels éléments considérez-vous insuffisants?*

M.T. : Un de mes regrets, c'est les zones défavorisées. Le texte reconnaît l'existence de zones défavorisées, mais ne propose pas grand chose de concret pour essayer de résoudre le problème. C'est pour ça que j'avais défendu au départ le caractère obligatoire des contrats. Malheureusement là on s'est heurté au Conseil qui majoritairement ne voulait pas de contrats obligatoires.

A. S. : *Quel est votre bilan général?*

M.T. : Mon sentiment général est qu'on devait avoir quelque chose pour remplacer l'ancien système. Je suis convaincu que nous avons fait un pas dans une bonne direction, mais que peut-être ce n'est pas suffisant. Il va falloir rester très attentif. Mais il reste encore le dossier de l'OCM unique qui aura aussi des répercussions sur le marché du lait.

A. S. : *Monsieur Tarabella, nous vous remercions pour cet entretien.*

Interview : Astrid Sauvage (EMB)

Manifestations (pour le moment suspendues) des producteurs de lait croates

Depuis le début de l'année un conflit se préparait en Croatie entre les producteurs de lait et la laiterie Dukat du groupe Lactalis, dû aux prix bas du lait. La phase critique du conflit semble cependant être terminée.

Après l'annonce unilatérale par la laiterie Dukat, de réduire le prix versé aux producteurs de lait de 2,67 Kuna à 2,3 Kuna (environ 30 centimes d'euro) par kilo de lait cru, les producteurs de lait de l'association HSUPM, membre de l'EMB, ont entamé, en janvier, avec cette laiterie et le Ministère de l'Agriculture des négociations qui se sont cependant soldées, dans un premier temps vers la mi-février, par un échec.

Les 2,67 Kuna versés jusqu'à présent ne permettent pas aux producteurs de lait de couvrir leurs coûts. Un prix du lait rémunérateur avoisinerait 4,09 Kuna (52 centimes). Néanmoins, la laiterie n'est pas disposée à rétablir le prix précédent et à accéder ainsi à la revendication résolue des producteurs. Dukat prétend que les importations laitières à bas prix en provenance de Bosnie et de Serbie ont tiré le prix de vente du lait en supermarché à un maigre 3,90 Kuna (51 centimes) et qu'elle ne peut, dès lors, pas payer un prix plus élevé.

En Croatie, quelques 14 000 éleveurs laitiers produisent annuellement 600 millions de litres de lait, qui ne permettent cependant de satisfaire que 50 % de la demande nationale. Les importations couvrent les 50 % restants.

Le sort des producteurs de lait se trouve particulièrement fragilisé par la décision toute récente du Ministre de l'Agriculture de réduire d'un tiers les subventions publiques. Sur ce front, les producteurs subissent donc aussi une énorme pression économique.

Ces développements ont incité les éleveurs laitiers issus des quatre coins du pays à rallier Zagreb le jeudi 7 février à bord de leurs tracteurs afin de mener, aux portes de chez Dukat, une action d'avertissement.

Durant plusieurs jours, entre 80 et 100 tracteurs occupèrent le parking central devant la laiterie, où un cordon de police avait, dans un premier temps, été mis en place. Même si les voies d'accès à ses ateliers de production demeuraient dégagées, Dukat saisit l'occasion de ce prétendu blocus pour suspendre les enlèvements de lait chez les producteurs.

Cependant, l'action de protestation sembla, entre temps, porter quelques premiers fruits. Les forces de l'ordre allégèrent clairement leur forte présence et se contentèrent d'observer la situation. Dans l'intervalle, Dukat reprit la collecte de lait et des pourparlers entre la laiterie, le Ministère de l'Agriculture et les producteurs de lait purent être entamés.

Dans ce cadre, une grande partie des producteurs de lait obtinrent une très maigre augmentation du prix du lait. Les représentants de la HSUPM considérèrent ce geste comme insuffisant et décidèrent de poursuivre l'action d'avertissement jusqu'au 29 février, midi.

Lors des négociations, un important résultat pour les agriculteurs croates est le paiement rétroactif des aides publiques pour 2011. Ces subventions devraient également à l'avenir être conservées, même si la diminution (déjà annoncée) de 30 % interviendra dès 2012.

La phase critique du conflit semble désormais être dépassée. Les agriculteurs sont de retour dans leurs exploitations et des succès partiels importants purent être glanés. Néanmoins, le niveau très bas des prix du lait continuent de faire peser, comme auparavant, un lourd poids sur les éleveurs. Espérons maintenant que la laiterie et le Ministère de l'Agriculture se montreront, à l'avenir, plus disposés au dialogue !

Julia Turchenko (EMB)

Accord de libre échange Inde – UE : vache sacrée ou cheval de Troie? Récit d'un voyage en Inde, par Sieta van Keimpema

A l'invitation des organisations d'aide à la coopération Misereor (www.misereor.org) et Anthra (www.anthra.org), je me suis rendue durant une semaine en Inde où j'ai pu, en compagnie d'Armin Paasch de Misereor, discuter avec de nombreux producteurs de lait et vendeurs de rue des répercussions, sur ces acteurs, du projet d'accord de libre échange entre l'Inde et l'UE. Résumer en un court article la totalité de mon périple est impossible, j'aimerais cependant vous donner un bref aperçu de cette expérience.

Alors que les Pays-Bas n'en finissaient pas de compter les ruptures de canalisations en raison du gel, il était 3 heures du matin (heure locale) lorsque je débarquai, le 3 février, de l'avion qui m'avait emmenée à Bangalore, Inde, où le mercure affichait déjà plus de 20°C. Je fus immédiatement accueillie par le sourire éclatant d'une affiche du groupe bancaire ING : Ils n'ont pas attendu l'accord de libre échange pour trouver le chemin de l'Inde!

Le but de mon voyage en Inde était de m'entretenir avec les producteurs indiens au sujet du secteur laitier européen et du European Milk Board. Le sort des éleveurs laitiers en Inde ne manquera pas d'être profondément altéré lorsque l'UE obtiendra le droit d'exporter vers l'Inde des produits laitiers exempts de droits de douane. La rencontre fut extrêmement intéressante. Les difficultés de producteurs de lait indiens que je rencontrai à Horsley Hills résonnèrent de façon très familière à mes oreilles européennes : un prix du lait inférieur aux frais de production, producteurs dépourvus d'influence sur le marché et un gouvernement qui pousse à une forte intensification de la production. Et même leurs Holstein-Frisonnes leur posent les mêmes soucis qu'à nous en Europe, à savoir mastite et problèmes de fertilité.

L'après-midi, Armin Paasch, Asja et Sagari d'Anthra et moi nous rendîmes, à leur invitation, dans un village de producteurs laitiers afin d'assister à la traite des vaches et de visiter le centre de collecte du lait. A notre arrivée, les vaches laitières nous attendaient déjà, attachées le long de la route. L'étable est superflue, la traite se fait simplement sur la route (ce qui ne pose aucun problème puisque presque aucune voiture ne traverse le village). Le lait est ensuite porté au centre de collecte, analysé et transporté, le lendemain matin, avec le produit de la traite matinale vers un autre village où se trouve la citerne de réfrigération. Le lait est à nouveau testé avant d'être déversé dans la « grande » citerne de 1 000 litres.

Au village, nous pûmes consulter les résultats des analyses du lait produit. La rémunération est calculée sur la base de la qualité et de la teneur en matières grasses. Le prix oscille entre 17 et 20 roupies (26 et 30 centimes) par litre. Force fut pour moi de constater que ce prix n'était pas très inférieur à notre moyenne pour un produit contenant environ 3,5/3,6 % de matières grasses.

Les coopératives laitières n'existent presque plus en Inde. Bien que le gouvernement indien eut, durant de nombreuses années, promu les coopératives, les conditions furent modifiées à l'arrivée d'un nouveau gouvernement qui accorda aux laiteries privées des avantages fiscaux aux dépens des coopératives. Le fait que l'épouse d'un des ministres possède une laiterie privée n'est, peut-être, pas étranger à ce changement.

Le lendemain, nous retournâmes au centre de collecte pour discuter à nouveau de leurs difficultés avec les producteurs de lait. Ils nous expliquèrent le calcul de leurs frais de production par litre de lait et présentèrent une liste des problèmes qu'ils rencontrent avec leurs troupeaux de Holstein-Frisonnes. Cette race produit plus de lait que les races indigènes mais supporte mal la chaleur. Les frais engagés par les éleveurs pour traiter les mammites et lutter contre les problèmes de fertilité sont élevés. Nous demandâmes alors pourquoi ces éleveurs n'achetaient pas des vaches d'origine indigène. La réponse fut simple : puisque la production laitière rapporte si peu d'argent, les éleveurs doivent emprunter pour pouvoir acheter un animal. Et l'emprunt n'est octroyé que pour l'achat d'une Holstein-Frisonne. Les producteurs de lait n'ont absolument aucun autre choix.

De précédents accords de libre échange ont rendu ces agriculteurs totalement dépendants de la production de lait. D'autres pays avec lesquels des accords de libre échange ont été signés ont déjà

conquis les marchés dans de nombreux domaines. C'est le cas, par exemple, de la production de soie, qui par le passé, constituait une bonne source de revenus pour les habitants de la région que nous visitâmes. A la suite de la signature d'un accord de libre échange, le secteur tomba totalement aux mains des Chinois, qui proposent une soie bon marché et de moindre qualité.

Il en va de même pour de nombreux produits, qui étaient précédemment cultivés et fabriqués dans cette région. La population n'a plus, comme unique option, que la production de lait. Cet environnement explique pourquoi les futures exportations en provenance d'Europe suscitent une telle crainte parmi les agriculteurs de la région. La disparition de la production laitière pousserait des millions d'habitants sans terre à quitter leur campagne pour gagner les villes. Et il y a bien longtemps que les villes n'offrent plus suffisamment d'emplois et des millions d'Indiens sont contraints de mendier pour assurer leur subsistance et survivre, privés de dignité, dans des bidons-villes.

Les fonctionnaires et commissaires de l'UE affirment que l'Inde a, entretemps, rejoint le club des pays développés qui n'ont plus besoin de mesures protectionnistes telles que les droits de douane à l'importation. Selon eux, l'Inde devrait ouvrir ses frontières au commerce européen. La réalité est tout autre : des centaines de millions d'Indiens vivent, ou plutôt survivent, avec moins d'un euro par jour.

Le prix de notre aisance en Europe se calcule en vies humaines. La « morale » ne fait malheureusement pas partie du projet (ultra confidentiel) d'accord de libre échange entre l'UE et l'Inde. J'espère sincèrement que la vache sacrée appelée « libre échange » ne se transformera pas, pour l'Inde, en un cheval de Troie.

Sieta van Keimpema, Vice-présidente de l'EMB

USA : Nécessaires mesures de restriction de la production laitière

Aux Etats-Unis, les producteurs de lait n'échappent pas non plus aux fortes pressions exercées sur le marché. Les volumes élevés de production empêchent une rémunération adéquate. Le conseil des producteurs de lait (Milk Producers Council – MPC), une union regroupant des exploitations familiales en Californie, appelle à une restriction de la production laitière. Comparativement à 2010, la production avait, l'année dernière, encore augmenté alors que la demande n'avait pas suivi la même progression. Depuis le mois d'août 2011, les prix sont, par conséquent, en constant recul.

Sans une réduction de la production laitière, le MPC craint que les pertes subies par les producteurs ne soient vertigineuses.

Silvia Däberitz (EMB)

Suisse : Lancement d'une pétition nationale et manifestation des producteurs le 2 mars

Actuellement le marché du lait est dans l'impasse. les quantités produites augmentent encore. Toutes les organisations semblent vouloir gérer la crise plutôt que de la résoudre. Plus personne n'a de propositions concrètes pour que les producteurs reprennent la gestion des quantités en mains ni de courage politique pour même le revendiquer. Les producteurs continuent de surproduire et le nombre d'exploitations laitières continue de fondre comme beurre au soleil (2.5 par jour). La pression dans les campagnes ne cesse d'augmenter avec des menaces de ne plus venir collecter le lait si les volumes ne sont pas importants ou si la ferme est trop éloignée des grands axes.

Face à ce vide, Uniterre est persuadée que la solution doit venir des familles paysannes. Car elles seules ont encore de la crédibilité pour réveiller les consciences de la population et donc des

politiques. Uniterre va donc faire le forcing ces prochains jours pour que les plus hautes instances politiques du pays obligent l'ensemble des producteurs, par le bief de la force obligatoire, à participer au système de gestion flexible revendiqué depuis plusieurs années par les producteurs, en Suisse comme en Union européenne. Afin de mobiliser les producteurs, une botte géante sillonne le pays depuis aujourd'hui et finira sa course ce vendredi à 11h à sur la place fédérale à Berne.

Plus d'info : <http://www.uniterre.ch/Dossiers/lait.html>

Afin de maintenir la pression mise le 2 mars prochain, Uniterre, soutenu par BIG-M, des associations de consommateurs, des sociétés de laiterie, des associations de vente directe et contractuelle, vient de lancer une pétition nationale qui rencontre déjà un franc succès. On se rend compte de l'attachement des consommateurs aux producteurs de lait.

Pétition en français : http://www.uniterre.ch/doc/petition_lait_vdef_f_004.pdf

Nicolas Bezençon (Uniterre)

Belgique : Réunions d'informations MIG Belgique

Durant toute cette semaine du 13 février, le MIG a organisé des séances d'informations débats à destinations de producteurs de lait ayant pour thème « 2015 fin des quotas, et après ?? ». Nous avons invité à cette fin deux orateurs de qualité, soit Paul de Montvallon, président de l'office du lait Français et Nicolas Bezençon, d'Uniterre Suisse.

Nicolas a présenté en détails l'exemple suisse. Il nous a expliqué comment seulement 3 ans après la libéralisation totale, les prix sont au plus bas, les stocks s'accumulent et les producteurs se retrouvent dans une impasse. Il a insisté sur les dangers des organisations de producteurs verticales et/ou multiples et combien l'unité des producteurs était indispensable si ceux-ci voulait exercer un minimum de poids dans les négociations. C'était la présentation du scénario qui risque de se reproduire à l'échelle européenne.

Paul a ensuite pu donner un aperçu de la situation française, ou le ministre a souhaité prendre de l'avance sur les décisions européennes et a mis en place une contractualisation obligatoire en 2011. Il est revenu en détail sur les dérives de ces contrats (prix non spécifié, durée excessive, aucune mobilité possible, obligation d'achat de fourniture,...) et sur les pressions exercées sur les producteurs pour qu'ils les signent. Il a également insisté sur le problème de « déconnexion » entre certaines coopératives et leurs membres. Il a également fait un petit tour du monde de la régulation, ce qui a permis à l'assemblée de se rendre compte qu'au moment où l'Europe dérégule à tout va, d'autres reviennent en arrière et remet en place certaines formes de régulation (USA). Sa présentation s'est achevée par la présentation du projet d'agence de régulation européenne et des offices du lait nationaux, seul projet permettant aux producteurs de retrouver au sein de la filière la place qu'ils méritent.

Après ces présentations très suivies, la parole à été donnée aux différentes organisations représentées ainsi qu'au représentant des laiteries. Tous avait été invité dans le but d'échanger sur le sujet et peut être de développer des pistes de réflexion commune.

Au niveau des organisations agricoles (FWA, FJA, FUGEA), toutes ont signalé leurs craintes par rapport à l'échéance 2015, et insisté sur la nécessité de mettre en place une autre forme de régulation, pour diminuer les risques de volatilité et/ou de prix bas chroniques. Toutes ont par contre également souligné que les producteurs étaient divisés sur la question et qu'une union autour d'un projet commun risquait donc d'être difficile à mettre en place. Certaines pistes ont été évoquées, notamment la mise en place d'une « charte de bonne conduite entre acheteur et producteur » mais qui semble bien mince par rapport aux difficultés que risque de rencontrer la filière.

Au niveau des laiteries coopératives (Walhorn, MUH et LDA), toutes ont signifié qu'elle récolterait en 2015 l'ensemble du lait produit par leurs producteurs. La plupart ont anticipé une hausse de production en investissant dans des infrastructures de valorisation. Elles ont également insisté sur le manque d'unité des producteurs par rapport à l'intérêt d'une régulation. Par rapport au contrat et à l'OP, leur point de vue est de dire que vu que 90% du lait collecté en Belgique l'est par des coopératives et que ces coopératives deviennent des OP de fait, des OP n'apporteraient rien en Belgique. De même, le producteur étant lié à sa coopérative, la mise en place d'un contrat est elle aussi facultative.

Ensuite la parole a été donnée à la salle. Les questions portaient principalement sur les exposés suisses et français, les échanges témoignant toujours du grand intérêt des producteurs pour le sujet. Bon nombre d'intervention ont également porté sur le fonctionnement des coopératives, de nombreux producteurs estimant n'avoir que très peu d'influence sur le fonctionnement de celles-ci.

Ces réunions ont permis de se rendre compte de l'inquiétude des producteurs et du manque de projet proposé pour leur garantir un poids dans les négociations futures et un prix du lait correct. Plus de 600(!) producteurs ont assisté à ces échanges, et sont retournés avec beaucoup d'informations mais aussi sans doute avec encore plus d'interrogations sur le futur qu'en arrivant. Lors des échanges informels qui se sont poursuivis après la réunion, tous on en tout cas salué le caractère concret et ambitieux des propositions de l'EMB et insisté sur la nécessité d'une organisation européenne forte, pour les représenter de manière efficace.

Sebastien de Moitié (MIG)

Calendrier EMB

Ici quelques rendez-vous importants du comité directeur de l'EMB en mars:

- 06-03-2012: Réunion du groupe consultatif „lait“ à Bruxelles
- 07-03-2012: Réunion du forum Nyéléni pour la souveraineté alimentaire à Bruxelles
- 12 et 13-03-2012: Assemblé générale de l'EMB à Bruxelles
- 22-03-2012: Congrès de l'OPL à Saint Germain en Coglès (Bretagne)

Contact:

EMB – European Milk Board, Office
Bahnhofstraße 31, D – 59065 Hamm, Allemagne
Tel.: 0049 – 2381 – 4360495
Fax: 0049 – 2381 – 4361153

office@europeanmilkboard.org
www.europeanmilkboard.org